Université de Paris

STAPS – Education Motricité pour le primaire (EM) ; Education Motricité pour le secondaire (EM2)

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

PARCOURS PROPOSÉS

- Licence STAPS - Education Motricité pour le primaire (EM) ; Education Motricité pour le secondaire (EM2)

Présentation

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées correspondent aux blocs de compétences de la mention STAPS - Éducation et motricité

Bloc de compétences - Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive (personne, structure, événement)

* Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser la situation d'une personne d'une structure ou d'un projet.
* Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une situation relative à l'activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
* Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'AP/S.

Bloc de compétences - Construction de projets ou programmes visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (personne, structure, événement)

* Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation relative à l'AP/S
* Mettre en œuvre les outils et techniques spécifiques d'un projet ou programme lié à l'AP/S.

Bloc de compétences - Encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public

* Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif
* Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
* Mobiliser une expérience personnelle approfondie de la pratique des AP/S.
* Assurer la sécurité des publics pratiquants
* Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.

Bloc de compétences - Usages numériques

* Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Bloc de compétences - Exploitation de données à des fins d'analyse

* Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
* Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
* Développer une argumentation avec esprit critique.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 novembre 2020

Bloc de compétences - Expression et communication écrites et orales

* Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
* Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Bloc de compétences - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

* Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
* Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
* Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Bloc de compétences - Enseignement de l'EPS dans le système scolaire

* Concevoir des leçons et des cycles/séquences adaptés aux caractéristiques des élèves, dans le respect des programmes de la discipline (EPS) et des projets de l'établissement.
* Mettre en œuvre et conduire ses leçons pour transformer les conduites de tous les élèves.
* Coordonner ses interventions avec celles des autres enseignants et/ou intervenants potentiels.
* Évaluer les conduites (motrices, méthodologiques et sociales) et les apprentissages pour adapter son intervention et certifier les compétences des élèves.

Bloc de compétences - Conduite de projet et enseignement des APSA dans les structures socio-éducatives

* Participer à l'élaboration des projets de la structure.
* Concevoir des séances et des cycles adaptés aux caractéristiques des publics, notamment des enfants et adolescents, dans le cadre des projets de la structure.
* Mettre en œuvre et conduire ses séances pour transformer les conduites motrices et sociales de chacun.
* Évaluer les conduites et les apprentissages pour adapter son intervention.

Bloc de compétences - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

* Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
* Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
* Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
* Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

En bref

Niveau d'études visé
BAC +3

Lieu de formation
Site Lacretelle

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 novembre 2020